Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212203277-20260506-DELIB_202605_07-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE ST SAMSON SUR RANCE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 MAI 2026 N°07

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le SIX MAI à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de M. Olivier JAVAUDIN, Maire.

Nombres de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 14

PRESENTS : M. Olivier JAVAUDIN, Mme Nicole LEMUE, Mme Stéphanie BOTREL, M. Jacques GUILLEMANT, Mme Séverine CARLIER, Mme Isabelle MORANT, M. Gaël ROBERT, M. Philippe BRENELIERE, Mme Anne-Laure LEGENTIL, Mme Priscilla MARGELY, Mme Floriane RAGOT-MAIGNAN, M. Loïc LORRE, Mme Céline MARTIN AGISSON, M. Michel FROMONT,

EXCUSES :
M. Sébastien AUBIN ayant donné procuration à Mme Nicole LEMUE,
M. Michel COQ ayant donné procuration à M. Olivier JAVAUDIN.
Mme Marie-Claude DUPAU ayant donné procuration à Mme Céline MARTIN AGISSON,
M. François GRAIGNIC ayant donné procuration à Mme Séverine CARLIER,
M. Jean-Pierre HENAFF ayant donné procuration à M. Jacques GUILLEMANT,

Mme Nicole LEMUE a été désignée **secrétaire de séance**

Convocation du 30 avril 2026

7-ENTRETIEN DES FEUX DE CARREFOUR – CENTRALE D ACHATS SDE 22

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu l'adhésion de la commune en 2022 à la centrale d'achat ;
Vu l'intérêt de recourir à la mutualisation les prestations d'entretien et de renouvellement des feux de carrefours,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**

- Approuve les termes du règlement constitutif de la centrale d'achat jointe en annexe,
- Confie à la centrale d'achat la maintenance des installations suivantes :
  - **Carrefour D12/D57 LA HISSE**
  - **Carrefour D61/D57 Saint Samson LA HALTE**
- Autoriser monsieur le Maire, ou son représentant, l'inscription au budget les sommes nécessaires et jusqu'à la date de fin d'accord cadre souscrit par la centrale d'achat

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus indiqués.

Le Maire
M. Olivier JAVAUDIN

La secrétaire de séance
Mme Nicole LEMUE

MAIRIE DE SAINT-SAMSON-SUR-RANCE (Côtes d'Armor)